



Procès-verbal de la 7^{ième} **assemblée régulière** 2005-2006 des membres du Conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais tenue, le lundi, 12 décembre 2005, à 10 h 30, à la salle du Conseil de la municipalité de Val-des-Monts, 1, Route du Carrefour à Val-des-Monts.

PRÉSENCES

Monsieur Marc Carrière, président et préfet de la MRC des-Collines-de-l'Outaouais
Madame Paulette Lalande, vice-présidente et préfet de la MRC Papineau
Monsieur Aurèle Desjardins, trésorier et conseiller à la ville de Gatineau
Monsieur Denis Côté, président de l'IQAFF, représentant du secteur de la science
Monsieur Robert Coulombe, maire de la ville de Maniwaki
Monsieur Denis Dubé, vice-recteur à l'UQO, représentant du secteur de l'éducation supérieure
Madame Christine Émond-Lapointe, Concertation des commissions scolaires de l'Outaouais, représentante du secteur éducation primaire-secondaire
Monsieur Steve Harris, maire de la municipalité de Cantley
Madame Jocelyne Houle, conseillère à la ville de Gatineau
Monsieur Michael McCrank, préfet de la MRC du Pontiac
Madame Louise Poirier, conseillère à la ville de Gatineau
Monsieur M. Armand Renaud, maire de la municipalité de l'Ange-Gardien
Monsieur Pierre Rondeau, préfet de la MRC Vallée-de-la-Gatineau
Madame Lise Waters, présidente de l'URLSO, représentante du secteur de la culture et des loisirs
Monsieur Jean Hébert, directeur général de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais

AUTRES PRÉSENCES

Monsieur Pierre Ricard, directeur régional du ministère des Affaires municipales et des Régions
Madame Cécile Chrétien, Office des personnes handicapées du Québec
Monsieur Marc Dubreuil, directeur régional du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
Monsieur Jean Fink, directeur régional du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Faune
Monsieur Pierre Gagnon, directeur régional du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Monsieur Jeffrey MacHan, directeur régional du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
Monsieur Marc Michaud, conseiller, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Forêt
Madame Brigitte Michaud, attachée politique du ministre responsable de la région
Monsieur Marc Boily, directeur de Développement Économique Canada
Madame Nicole Desroches, directrice générale du CREDDO
Monsieur François Grenier, directeur général de l'URSLO
Madame Hélène Bégin, adjointe administrative de la CRÉO
Monsieur Pierre Boucher, agent de communication et de développement de la CRÉO
Madame Suzanne Chicoine, agente de développement de la CRÉO
Monsieur Daniel Fortin, agent de développement de la CRÉO
Madame Francine Lamarche, secrétaire de direction de la CRÉO
Madame Roxanne Lauzon, agente de développement de la CRÉO
Madame Anne-Marie Trudel, agente de développement de la CRÉO

1.- OUVERTURE

Ayant constaté le quorum, le président, Monsieur Marc Carrière ouvre la séance à 10h55.

Monsieur Carrière souhaite la bienvenue à Madame Jocelyne Houle, conseillère à la ville de Gatineau et au nouveau maire de Cantley, Monsieur Steve Harris.

2.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA-05-06-94

Madame Paulette Lalande appuyée par
Monsieur Aurèle Desjardins

propose l'adoption de l'ordre du jour en y ajoutant les points marqués d'un astérisque.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 1.- Ouverture du Conseil d'administration
- 2.- Adoption de l'ordre du jour (décision)
- 3.- Adoption du procès-verbal de la rencontre du 14 novembre 2005 (décision)
- 4.- Rapport du président :
 - a) Activités (information)
 - b) Table Québec-Régions (information)
 - c) Conseil d'administration du 16 janvier 2005
 - d) Dépôt de la nouvelle composition du conseil d'administration (information)
 - * e) Demande d'appui de la municipalité de Val-des-Bois – Fermeture éventuelle du bureau de service de la Protection de la Faune de Val-des-Bois (décision)
 - * f) Position de la CRÉO sur le transfert du CAAF de la scierie Grand-Remous de Domtar inc.
- 5.- Rapport du directeur général :
 - a) Activités (information)
 - b) Adoption de l'évolution des dépenses au 30 octobre 2005 (décision)
 - c) Tableau Fonds de développement régional (FDR) et ententes spécifiques y incluant les projets déposés (information)
 - d) Modification des statuts et règlements de la CRÉO (décision)
 - e) Modification de la politique de rémunération des membres de la CRÉO (décision)
 - f) Maison de l'Outaouais (information verbale)
 - g) Revue de presse (information)
- 6.- Commissions régionales – rapport d'activités :
 - a) Développement social et Santé, Monsieur Pierre Rondeau
 - b) Culture et Loisirs, Madame Lise Waters
 - * - Projet de résolution – Modification de la composition de la Commission (décision)
 - c) Éducation, Recherche et Science, Madame Paulette Lalande

- Appui régional pour la demande de modification de la « Carte des options en formation professionnelle de la région de l'Outaouais » (décision)
 - d) Développement économique, Emploi et Tourisme, Monsieur Aurèle Desjardins (aucun rapport)
 - e) Aménagement du territoire, Environnement et Développement durable, Monsieur Denis Côté
 - f) Commission forestière régionale de l'Outaouais, Monsieur Marc Carrière
 - Formation du comité d'implantation de la Commission forestière régionale de l'Outaouais (décision)
 - Programme relatif à l'implantation de commissions forestières régionales et à la conception et à la préparation de plans régionaux de développement forestier (décision)
- 7.- Bilan préliminaire de l'entente cadre de développement de la région de l'Outaouais 2000-2005

8.- Politique d'investissement du Fonds-Soutien Outaouais (décision)

9.- Fonds de développement régional (FDR) :

Entente spécifique :

- a) Journées agricoles 2006 (décision)

Projets :

- b) Action Forêt Outaouais (décision)
- c) Marathon canadien de ski (décision)
- d) Gala des Culturadiades – édition 2005 (décision)

10.- Questions diverses : (ouvert)

- a) Cahier d'information pour soumettre un mémoire à la commission spéciale sur la Loi électorale (information)

Affaires nouvelles :

- * b) Journée familiale « Forêt ouverte » des opérations forestières sur les TPI à Déléage (information)

11.- Levée de l'assemblée.

3.- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 14 NOVEMBRE 2005

Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance du contenu du procès-verbal de leur rencontre du 14 novembre 2005.

Madame Christine Émond-Lapointe demande que son nom soit ajouté pour participer au comité de travail en vue d'un avis sur le projet de Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance au point 11b.

Le directeur général mentionne que le nom de Jean Fink (Faune) doit être retiré à la résolution CA-05-06-85 au point 7b.

CA-05-06-95

Madame Christine Émond-Lapointe appuyée par
Monsieur Denis Dubé

propose l'adoption du procès-verbal du Conseil d'administration du 14 novembre 2005 en y apportant **les corrections demandées**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.- RAPPORT DU PRÉSIDENT

a) Activités :

Le président, Monsieur Marc Carrière fait rapport au conseil d'administration de ses activités, portant notamment sur la création de la commission forestière, la rencontre entre le groupe Lauzon et les intervenants de la Vallée-de-la-Gatineau et l'envoi d'une lettre au ministre Corbeil s'opposant au transfert du CAAF de la scierie Domtar inc. de Grand-Remous hors de la région de l'Outaouais.

b) Table Québec-Régions :

Le président, Monsieur Marc Carrière, fait un rapport des discussions lors de la Table Québec-Régions du 24 novembre et dépose le document intitulé « Une gouvernance renouvelée des ressources naturelles et du territoire du Québec – Une gestion intégrée et régionalisée au profit de création de richesse » remis à la rencontre.

Le président mentionne que suite à son intervention portant sur l'augmentation du financement des CRÉ, la ministre Normandeau a mis sur pied un comité de travail.

c) Conseil d'administration du 16 janvier 2006 :

Monsieur Marc Carrière informe les membres qu'il y aura deux points privilégiés au conseil d'administration du 16 janvier 2006, à savoir la Maison de l'Outaouais et le processus d'élaboration du plan quinquennal 2006-2011 et que compte tenu de la période des vacances de Noël et du peu de temps de préparation disponible avant le prochain conseil d'administration, ces dossiers feront l'objet d'une présentation et d'un dépôt sur place.

Madame Poirier demande que la CCN puisse faire une présentation de l'état de situation du dossier des ponts interprovinciaux au prochain conseil d'administration.

d) Dépôt de la nouvelle composition du conseil d'administration :

Le président, Monsieur Marc Carrière dépose la nouvelle composition du conseil d'administration suite aux élections municipales du 6 novembre dernier.

Monsieur Robert Coulombe demande que la présentation de la composition du CA respecte davantage les orientations de la loi 34.

e) Demande d'appui de la municipalité de Val-des-Bois – Fermeture éventuelle du bureau de service de la Protection de la Faune de Val-des-Bois :

ATTENDU que la municipalité de Val-des-Bois a adopté, lors d'une séance de son Conseil municipal, tenue le 15 novembre 2005, la résolution portant le numéro 05-11-166 aux fins d'acheminer à messieurs Pierre Corbeil, ministre des Ressources

naturelles et de la Faune, Denis Gagnon, vice-président à la Protection de la Faune, Jean-Marc Besserve, directeur de la région de l'Outaouais, Georges Lauzon, directeur de la région des Laurentides, ainsi qu'à Norman Mac Millan, député de Papineau, copie de ladite résolution relativement à une éventuelle fermeture du bureau de service de la Protection de la Faune de Val-des-Bois.

ATTENDU que la municipalité de Val-des-Bois s'oppose à la fermeture éventuelle du bureau de service de la Protection de la Faune et demande l'appui des municipalités environnantes et de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais.

CA-05-06-96

Madame Paulette Lalande appuyée par
Monsieur Pierre Rondeau

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais appuie la municipalité de Val-des-Bois dans ses démarches pour contrer la fermeture éventuelle du bureau de service de la Protection de la Faune de Val-des-Bois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- f) Position de la CRÉO sur le transfert du CAAF de la scierie Grand-Remous de Domtar inc. :

CA-05-06-97

Monsieur Armand Renaud appuyé par
Monsieur Robert Coulombe

propose :

- Que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) n'accepte sous aucune considération que les approvisionnements en matières ligneuses accordés aux usines de l'Outaouais soient transférés hors de l'Outaouais;
- Que la CRÉO demande au ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Monsieur Pierre Corbeil, son intervention pour garantir à l'Outaouais que tous les volumes de bois actuellement attribués aux fins de transformation dans l'Outaouais demeurent dans les territoires des MRC là où ils sont actuellement transformés;
- Que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais soit consultée et qu'elle puisse donner un avis régional à tout transfert éventuel de CAAF.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.- RAPPORT DU DIRECTEUR GNÉÉRAL

- a) Activités :

Le président invite le directeur général, Monsieur Jean Hébert à présenter son rapport d'activités.

Le directeur général fait rapport au CA, comme on le lui avait demandé lors de son entrée en fonction sur sa participation aux conseils d'administration et comités suivant : Table éducation, ACCORD, CARO, LATINO, Fonds de solidarité FTQ,

SDÉO, CRAIE, FIER et fait état de la pertinence de continuer sa participation tout en mentionnant que la SDÉO et le CRAIE sont dans des phases de dissolution.

Le directeur fait rapport sur sa participation à la consultation du MDEIE portant sur les régions ressource à St-Jérôme le 8 décembre et qu'il participera également la semaine prochaine à la sélection d'un conseiller en 2^e et 3^e transformation de FORINTEK en Outaouais ainsi qu'à un comité du MAMR portant sur le financement des CRÉ.

- b) Adoption de l'évolution des dépenses au 30 octobre 2005 :

Le président demande au directeur général, Monsieur Jean Hébert de présenter l'évolution des dépenses au 30 octobre 2005. Le directeur mentionne que l'augmentation des salaires est liée au fait qu'il y a eu trois paies en octobre.

CA-05-06-98

Madame Louise Poirier appuyée par
Madame Paulette Lalande

propose d'accepter l'évolution des dépenses au 30 octobre 2005, telle que libellée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- c) Tableau Fonds de développement régional (FDR) et ententes spécifiques y incluant tous les projets déposés :

Le président demande au directeur général de présenter aux membres le tableau du Fonds de développement régional (FDR) et des ententes spécifiques y incluant tous les projets déposés à la CRÉO.

- d) Modification des statuts et règlements de la CRÉO :

Madame Christine Émond-Lapointe mentionne que suite à sa nomination comme représentant de la société civile du secteur éducation primaire-secondaire le 13 juin 2005 les statuts et règlements de la CRÉO doivent être modifiés en conséquence.

Monsieur Robert Coulombe demande que l'article 11 portant sur la composition du conseil d'administration reflète davantage l'esprit de la loi 34.

Le directeur général mentionne qu'il y a eu également ajout de l'article 41, à la fin, portant sur la date de la dernière modification.

CA-05-06-99

Madame Lise Waters appuyé par
Madame Jocelyne Houle

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais adopte les modifications aux statuts et règlements de la CRÉO.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- e) Modification de la politique de rémunération des membres de la CRÉO :

Le président demande au directeur général de présenter la politique de rémunération des membres de la CRÉO modifiée suite à une demande acheminée à la ministre Nathalie Normandeau le 22 septembre 2005 et à son autorisation en date du 16 novembre 2005;

CA-05-06-100

Madame Lise Waters appuyée par
Madame Christine Émond-Lapointe

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais adopte les modifications apportées à la politique de rémunération des administrateurs de la CRÉO et que celle-ci soit rétroactive au 1^{er} avril 2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- f) Maison de l'Outaouais :

Le directeur général mentionne que le dossier a été étudié avec le trésorier et qu'on est à finaliser l'état de situation ainsi que la proposition qui sera présentée au prochain conseil d'administration de janvier.

- f) Revue de presse :

Le président demande au directeur général de présenter les activités de communication de la CRÉO.

6.- COMMISSIONS RÉGIONALES – RAPPORT D'ACTIVITÉS

- a) Développement social et Santé, Monsieur Pierre Rondeau :

Monsieur Pierre Rondeau, président de la commission régionale Développement social et Santé fait un résumé des activités de la commission.

- b) Culture et Loisir, Madame Lise Waters :

Madame Lise Waters, présidente de la commission régionale Culture et Loisir fait un résumé des activités de la commission.

Madame Waters demande au conseil d'administration de la CRÉO d'approuver des changements de la composition au sein de sa commission.

ATTENDU que Monsieur Simon Rousseau est le nouveau directeur du module Sports, Loisirs et Vie communautaire à la ville de Gatineau;

ATTENDU que la ville de Gatineau souhaite que Monsieur Rousseau devienne son représentant à la commission Culture et Loisir;

CA-05-06-101

Madame Jocelyne Houle appuyée par
Madame Lise Waters

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais accueille Monsieur Simon Rousseau comme membre de la commission Culture et Loisir en remplacement de Madame Marie-Hélène St-Onge, chef de division, Activités physiques et Sports.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) Éducation, Recherche et Science, Madame Paulette Lalande :

Madame Paulette Lalande, présidente de la commission régionale Éducation, Recherche et Science fait un résumé des activités de la commission.

La commission demande un appui régional concernant la demande de modification de la « Carte des options en formation professionnelle de la région de l'Outaouais ».

ATTENDU QUE la priorité de développement de la cible stratégique « Éducation » de l'entente cadre 2000-2005 est de « *Répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par l'application de mesures concrètes visant la réduction du décrochage scolaire et l'élargissement de l'offre de formation* » ;

ATTENDU l'étude de la Table Éducation-Outaouais « Plan stratégique de développement de la formation professionnelle et technique en Outaouais » (Étude Schneider) publiée en juin 2002 ;

ATTENDU les travaux de la Table Éducation Outaouais et de la CRÉO en regard de l'entente spécifique portant sur la mise en place d'un service régional de la formation professionnelle (SRFPO) et sur l'amélioration de l'offre de formation professionnelle et technique en Outaouais ;

ATTENDU la recommandation du SRFPO, dont le mandat principal est de définir les créneaux prometteurs de la formation professionnelle en tenant compte des options pouvant à la fois favoriser sa relance, répondre aux besoins des clientèles urbaines et rurales et combler les besoins du marché de l'emploi;

ATTENDU la présente demande d'appui à la CRÉO, acheminée par les commissions scolaires francophones de la région qui ont appuyé unanimement, par voie de résolution, la recommandation du SRFPO;

ATTENDU QUE la CRÉO a donné son appui aux 3 premières d'une série de demandes de programmes de formation professionnelle et de formation technique lors de la réunion du conseil d'administration du 14 novembre 2005;

ATTENDU QUE la CRÉO travaille actuellement à l'élaboration d'une proposition de régionalisation, en regard de la formation professionnelle et de la formation technique, qui vise notamment à doter la région des pouvoirs de décider, d'agir et de dépenser en la matière.

CA-05-06-102

Madame Christine Émond-Lapointe appuyée par
Monsieur Pierre Rondeau

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) appuie le scénario proposé dans le document intitulé « La carte des options en formation professionnelle de la région de l'Outaouais, une vision d'avenir ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Robert Coulombe demande que la carte des options soit déposée au conseil d'administration du 16 janvier 2006.

- d) Développement économique, Emploi et Tourisme, Monsieur Aurèle Desjardins :

Monsieur Aurèle Desjardins, président de la commission régionale Développement économique, Emploi et Tourisme mentionne qu'il n'y a pas eu d'activités depuis le dernier conseil d'administration et que les membres de la commission se rencontreront le 15 décembre 2005.

- e) Aménagement du territoire, Environnement et Développement durable, Monsieur Denis Côté :

Monsieur Denis Côté, président de la commission régionale Aménagement du territoire, Environnement et Développement durable fait un résumé des activités de la commission.

- f) Commission forestière régionale de l'Outaouais, Monsieur Marc Carrière :

Monsieur Marc Carrière, président de la commission forestière régionale de l'Outaouais présente la formation du comité d'implantation de la commission :

ATTENDU que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais a mandaté un comité de travail pour procéder à l'étude du Programme du Ministère des ressources naturelles et de la Faune (MRNF) relatif à l'implantation de Commissions forestières régionales et à la conception et à la préparation de plans régionaux de développement forestier et pour formuler des recommandations au conseil d'administration de la CRÉO à cette fin;

ATTENDU que les objectifs du programme visent à permettre aux Conférences régionales des élus, avec les communautés autochtones ayant des intérêts sur les territoires concernés, d'implanter des Commissions forestières régionales et de concevoir et de préparer des plans régionaux de développement forestier ;

ATTENDU que le gouvernement du Québec a adopté un décret qui précise le cadre de financement et les obligations qui incombent à la CRÉO pour ce projet pilote;

ATTENDU que la Conférence des élus de l'Outaouais est éligible au financement alloué par ce programme du ministère des Ressources naturelles et de la Faune en 2005-2006;

ATTENDU que la désignation d'un comité d'implantation du projet pilote de Commission forestière en Outaouais est nécessaire pour assurer la conduite et le développement du projet au cours des 10 prochains mois ;

ATTENDU que suite à la rencontre, du 29 novembre dernier, les membres du comité de travail de la CRÉO ont formulé une recommandation au sujet des mandats et de la composition du comité d'implantation de la Commission forestière régionale en Outaouais ;

CA-05-06-103

Monsieur Robert Coulombe appuyé par
Monsieur Armand Renaud

propose que les mandats du comité d'implantation de la Commission forestière régionale en Outaouais soient les suivants :

Proposition pour l'implantation d'une commission forestière régionale en Outaouais

- Afin que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) puisse faire une proposition d'implantation d'une commission forestière régionale au ministre des Ressources naturelles et de la faune (MRNF), le comité doit recommander au conseil d'administration de la CRÉO, d'ici la fin octobre 2006, une description de la structure, du mandat et des responsabilités de la commission forestière régionale qui sera proposée pour la région de l'Outaouais.
- Cette proposition, tout en respectant les principes de base retenus par le gouvernement, devra comprendre :
 - une description des règles de fonctionnement de la commission forestière régionale (quorums ; modes de prise de décision ; règles pour la tenue de consultations publiques ; règles assurant la transparence des travaux et l'accès aux renseignements ; obligations et mécanismes de reddition de comptes ; etc.) ;
 - un mécanisme de règlement des différends qui pourront survenir entre les membres de la commission forestière régionale ;
 - une évaluation des besoins financiers de la commission forestière régionale et
 - l'identification des sources de financement.

Proposition sur le contenu et le mode de préparation du Plan régional de développement forestier (PRDF)

- Afin que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) puisse faire une proposition au ministre des Ressources naturelles et de la faune (MRNF), concernant le contenu et le mode de préparation d'un plan régional de développement forestier (PRDF) pour la région de l'Outaouais, le comité doit recommander au conseil d'administration de la CRÉO, d'ici la fin septembre 2006 :
 - le contenu exact du plan à produire, les modalités de sa préparation par la commission forestière régionale et celles de son adoption, les mécanismes envisagés pour consulter les utilisateurs du territoire et la population sur les projets de plans ainsi que les moyens envisagés pour solutionner les différends que la préparation des Plans pourrait soulever ;
 - une analyse des coûts de l'élaboration des plans régionaux de développement forestier.

Le comité d'implantation de la Commission forestière régionale devra également:

- travailler de concert avec les communautés autochtones qui auront convenu d'une entente avec le gouvernement ;
- associer à ses travaux les principaux agents régionaux représentant les divers intérêts régionaux économiques, sociaux, environnementaux ou autres concernés. La CRÉO, selon des modalités à être définies pourra leur accorder une aide financière, puisée à même le budget du projet pilote octroyé par le MRNF, lorsque requis.

- le Comité devra consulter la population régionale dans le respect des principes édictés dans la Politique de consultation sur les orientations du Québec en matière de gestion et de mise en valeur du milieu forestier, selon des modalités régionales qui seront précisées par la CRÉO et qui seront financées à même le budget octroyé par le MRNF. Ces modalités et la participation obtenue devront être décrites dans le rapport final du comité.

Rapport final :

Au terme de ses travaux et avant la fin septembre 2006 le comité déposera un rapport final au Conseil d'administration de la CRÉO. En plus des mandats définis précédemment, le comité devra émettre :

- des recommandations sur les suites à accorder au projet ;
- identifier, le cas échéant, les points de divergences avec une ou des communautés autochtones ;
- Décrire les résultats des consultations publiques et le suivi à accorder par la CRÉO.

Que la composition du comité d'implantation de la Commission forestière régionale en Outaouais soit la suivante :

Président	Marc Carrière	
MRC Collines	Armand Renaud	
MRC Vallée-de-la-Gatineau	Pierre Rondeau	Robert Coulombe
MRC du Pontiac	Michael McCrank	Raymond Durocher
MRC Papineau	Paulette Lalande	À préciser
Ville de Gatineau	Aurèle Desjardins	
Communautés autochtones	Kitiganzibbi	Lac Barrière
Axe économique	Action Forêt Outaouais (à désigner)	
Axe social	Jean-Marc Purenne URLSO	
Axe environnementale	Nicole Desroches CREDDO	
MRNF	Martin Gingras (Forêt)	Jean Fink (Faune)
Commission Aménagement, Environnement et Développement Durable	Denis Coté	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

De plus, Monsieur Marc Carrière, président de la commission forestière régionale de l'Outaouais présente le programme relatif à l'implantation de commissions forestières régionales et à la conception et à la préparation de plans régionaux de développement forestier :

ATTENDU que le gouvernement du Québec a annoncé la mise sur pied du programme relatif à l'implantation de commissions forestières régionales et à la conception et à la préparation de plans régionaux de développement forestier ;

ATTENDU que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais a demandé au ministre des Ressources naturelles et de la Faune la mise sur pied d'une commission forestière régionale pour l'Outaouais ;

CA-05-06-104

Monsieur Pierre Rondeau appuyé par
Monsieur Michael McCrank

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais convienne de :

- participer au programme relatif à l'implantation de commissions forestières régionales et à la conception et à la préparation de plans régionaux de développement forestier du MRNF et que cette intention soit signifiée au directeur régional du MRNF ;
- accepter les obligations faites aux conférences régionales des élus en vertu du programme relatif à l'implantation de commissions forestières régionales et à la conception et à la préparation de plans régionaux de développement forestier du MRNF ;
- convenir, le plus rapidement possible, d'une entente avec le ministre des Ressources naturelles et de la Faune sur la réalisation d'un projet pilote ;
- désigner et mandater, Monsieur Marc Carrière, président de la CRÉO pour préparer l'entente à intervenir avec le MRNF sur la réalisation du projet pilote et formuler une demande d'aide financière de départ en vue de préparer la réalisation du projet pilote et l'entente afférente.
- S'assurer que le financement nécessaire et récurrent soit alloué pour soutenir les travaux de la future commission forestière régionale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.- BILAN PRÉLIMINAIRE DE L'ENTENTE CADRE DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DE L'OUTAOUAIS 2000-2005

Le président demande au directeur général de présenter le bilan préliminaire de l'entente cadre de développement de la région de l'Outaouais 2000-2005.

Monsieur Jean Hébert mentionne que ce bilan est aux fins d'information, de validation et de bonification et que les partenaires ont jusqu'au 20 janvier 2006 pour faire leurs commentaires.

8.- POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DU FONDS-SOUTIEN OUTAOUAIS

ATTENDU que le gouvernement du Québec a annoncé la mise sur pied du programme Fonds d'intervention économique régional (FIER), le 18 décembre 2004 et que ce programme est le seul outil de capital de risque disponible pour les entreprises au stade de démarrage en région ;

ATTENDU qu'en vertu du programme FIER-Soutien, la contribution de 2 millions \$ du gouvernement du Québec est conditionnelle à une contribution de 1 million \$ du milieu ;

ATTENDU que la MRC des Collines-de-l'Outaouais (100 000 \$), la MRC de Papineau (100 000 \$), la MRC du Pontiac (100 000 \$), la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (200 000 \$) et Développement économique – CLD Gatineau DÉ-CLD (500 000 \$), agissant au nom de la Ville de Gatineau, se sont engagés à contribuer et à réunir la contribution du milieu de 1 million \$;

ATTENDU que la CRÉO a, le 26 septembre 2005, désigné Développement économique - CLD Gatineau en partenariat avec les CLD des MRC des Collines-de-l'Outaouais, de Papineau, du Pontiac, et de la Vallée-de-la-Gatineau pour réaliser les analyses et les suivis nécessaires au bon fonctionnement du FIER-SOUTIEN ;

ATTENDU que le 12 octobre 2005 IQ FIER inc a autorisé l'accréditation du FONDS-SOUTIEN Outaouais ;

ATTENDU que l'entente de principe intervenue, le 25 octobre 2005, entre la CRÉO et IQ FIER inc. stipule que la CRÉO doit approuver la politique d'investissement du FONDS-SOUTIEN Outaouais ;

ATTENDU que les directeurs généraux des CLD de l'Outaouais et le directeur général de la CRÉO ont participé à l'élaboration de la politique d'investissement du FONDS-SOUTIEN Outaouais ;

CA-05-06-105

Madame Louise Poirier appuyée par
Madame Paulette Lalande

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais approuve la Politique d'investissement du FONDS-SOUTIEN Outaouais en ajoutant à l'annexe A – projets admissibles, le secteur économique sport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.- FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (FDR)

Entente spécifique :

a) Journées agricoles 2006 :

ATTENDU que la région de l'Outaouais veut développer et diversifier son économie en s'appuyant sur l'entrepreneuriat et l'innovation technologique ;

ATTENDU que lors de ces journées, les entrepreneurs présents auront l'opportunité de se familiariser avec les mesures à prendre pour permettre à leur entreprise d'atteindre son plein potentiel ;

ATTENDU que les journées de formation proposées devraient faciliter l'atteinte des objectifs de l'entente spécifique 2005-2008 au chapitre du développement et de la consolidation de l'industrie agroalimentaire sur le territoire de l'Outaouais ;

ATTENDU la recommandation positive du comité de gestion de l'entente spécifique le 29 novembre 2005;

ATTENDU que ce projet répond aux critères du Fonds de développement régional - volet entente spécifique;

CA-05-06-106

Madame Paulette Lalande appuyée par
Madame Jocelyne Houle

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais verse, dans le cadre du Fonds de développement régional – volet entente spécifique, un montant maximal de 8 800 \$ à la Table de concertation agroalimentaire de l'Outaouais pour la réalisation du projet de *Journées agricoles Outaouais 2006*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Projets :

b) Action Forêt Outaouais :

ATTENDU que les projets de Action Forêt Outaouais (AFO) s'inscrivent dans les orientations stratégiques et les priorités d'actions régionales dans ce secteur ;

ATTENDU que le projet mobilise de nombreux acteurs et industriels du secteur des produits de la forêt ;

ATTENDU que le projet s'inscrit dans une approche intégrée de développement durable et à l'intérieur des projets retenus dans le plan régional d'atténuation;

ATTENDU que Action Forêt Outaouais est un partenaire régional important et représentatif des industries en Outaouais ;

ATTENDU que Action Forêt Outaouais doit poursuivre ses activités en 2005-2006 ;

ATTENDU que Action Forêt Outaouais doit inciter ses membres à reprendre leurs opérations forestières le plus rapidement possible ;

CA-05-06-107

Madame Christine Émond-Lapointe appuyée par
Monsieur Michael McCrank

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais accorde à Action Forêt Outaouais un financement qui sera alloué selon les modalités suivantes :
55 000 \$ qui sera affecté à partir du budget régional annoncé, le 17 octobre dernier, dans le cadre du programme concernant la participation régionale à la mise en valeur des forêts.

22 348 \$ versé dans le cadre du Fonds de développement régional (FDR) de la CRÉO

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) Marathon canadien de ski :

ATTENDU que le projet rejoint les objectifs que la CRÉO s'est fixés dans le cadre de l'entente cadre de 2000-2005, s'inscrit dans les priorités de développement des cibles stratégiques Amélioration de la qualité de vie par le loisir et le sport, Tourisme;

De la cible stratégique « Amélioration de la qualité de vie par le loisir et le sport » de l'axe Développement social : « Assurer une pratique saine et enrichissante du loisir et du sport et Améliorer l'accessibilité au loisir et au sport pour les jeunes et les personnes à faible revenu ».

De la cible stratégique Tourisme : « Étalement de la saison touristique » dont l'une des principales pistes d'action identifiée est de: « Favoriser la mise en place d'infrastructures à caractère sportif de calibre national et international » Le maintien du marathon permettra la poursuite d'une autre piste d'action soit « *Consolider, diversifier, promouvoir les événements et festivals valorisant le milieu naturel et le patrimoine, l'identité régionale et le rayonnement national et international (événements culturels, patrimoniaux, fauniques et sportifs)* ».

ATTENDU que l'organisation a besoin d'un pont financier durant cette année de transition causée par la perte de son commanditaire majeur; (Pfiser 50 000\$);

ATTENDU que de la subvention totale de la CRÉO un montant de 10 000 \$ est consacré à la mise en place du volet jeunesse et qu'une somme de 15 000 \$ visera à permettre au MCS d'entreprendre des démarches visant à assurer la pérennité et la viabilité de l'événement dans les années à venir et assurer une synergie avec les autres intervenants et événements régionaux liés au ski de fond;

ATTENDU que l'intervention de la CRÉO est exceptionnelle et non récurrente et que l'acceptation du projet ne constitue en aucun cas la création d'un précédent ;

CA-05-05-108

Madame Paulette Lalande appuyée par
Madame Jocelyne Houle

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais verse, dans le cadre du Fonds de développement régional, un montant maximal de 25 000 \$, représentant un maximum de 4,5% du coût total réel du projet, au Marathon Canadien de Ski pour réaliser l'édition 2006 du marathon (10 000 \$ volet jeunesse) et lui fournir un support financier pour cette année de transition (15 000 \$) afin de lui permettre d'entreprendre des démarches visant à assurer la pérennité et la viabilité de l'événement dans les années à venir et assurer une synergie avec les autres intervenants et événements régionaux liés au ski de fond. Le promoteur devra fournir un budget équilibré et les confirmations du financement de son projet avant la signature du protocole avec la CRÉO. Le financement de la CRÉO est exceptionnel et non récurrent et l'acceptation du projet ne constitue en aucun cas la création d'un précédent et n'engage pas la CRÉO dans le financement futur de cet événement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Louise Poirier mentionne qu'il faut également réfléchir quant au financement instable d'autres projets, comme Keskinada. Le directeur général mentionne qu'une partie du financement accordée servira à trouver des solutions visant à assurer une plus grande synergie entre les divers événements (Marathon, Keskinada, Relais Plein air...) ainsi qu'une viabilité à long terme pour ces projets.

10.- QUESTIONS DIVERSES

Affaires nouvelles :

- a) Cahier d'information pour soumettre un mémoire à la Commission spéciale sur la Loi électorale :

Le président, Monsieur Marc Carrière, présente le cahier d'information pour soumettre un mémoire à la Commission spéciale sur la Loi électorale.

Après discussion, il est convenu qu'un comité soit formé de Mesdames Paulette Lalande et Louise Poirier et de Messieurs Marc Carrière, Aurèle Desjardins et Pierre Ricard afin de préparer un mémoire que la Conférence présentera à la Commission spéciale sur la Loi électorale pour le 20 décembre 2005.

Madame Brigitte Michaud, attachée politique du ministre responsable de la région, Monsieur Benoit Pelletier demande à être incluse dans le comité compte-tenu que c'est le ministre Pelletier qui est mandaté par le gouvernement pour piloter cette commission spéciale.

- b) Journée familiale « Forêt-Ouverte » des opérations forestières sur les TPI à Déléage :

Monsieur Pierre Rondeau, préfet de la MRC Vallée-de-la-Gatineau invite les membres du conseil d'administration à une journée familiale « Forêt-Ouverte » organisée par le Service des Terres publiques Intramunicipales (TPI) de la MRC en collaboration avec Hugues Lyrette, l'entrepreneur contractuel qui effectue les opérations 2005-2006, qui aura lieu le 21 janvier 2006 de 10h00 à 16h00 au Club Kensington au 162, chemin Kensington à Déléage.

Le président, Monsieur Marc Carrière souhaite de joyeuses fêtes à toutes les personnes présentes et rappelle que le prochain conseil d'administration aura lieu le 16 janvier 2006 à 10h00 dans les locaux de la CRÉO. Ce conseil sera précédé d'un huis-clos débutant à 8h30.

11.- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Étant donné que les points à l'ordre du jour sont épuisés, le président lève l'assemblée à 11h55.